

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00316 Numéro SIREN : 413 027 202 Nom ou dénomination : A.M. COMPOSITION
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/09/2020 sous le numéro de dépôt 5655

Désignation de l'entreprise		SAS AM COMPOSITION										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12							
Adresse de l'entreprise		5 RUE DES COMPAGNONS 51350 CORMONTREUIL										Durée de l'exercice précédent*		12							
Numéro SIRET*		4 1 3 0 2 7 2 0 2 0 0 0 6 3										Néant ☐		*							
												Exercice N clos le,		31/12/2019							
												Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3					
Capital souscrit non appelé		(I)										AA									
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *										AB		AC							
		Frais de développement *										CX		CQ							
		Concessions, brevets et droits similaires										AF		AG		3 091					
		Fonds commercial (1)										AH		AI		1 524					
		Autres immobilisations incorporelles										AJ		AK							
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles										AL		AM							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains										AN		AO							
		Constructions										AP		AQ							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels										AR		AS		107 389					
		Autres immobilisations corporelles										AT		AU		51 328					
		Immobilisations en cours										AV		AW							
		Avances et acomptes										AX		AY							
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence										CS		CT							
		Autres participations										CU		CV							
		Créances rattachées à des participations										BB		BC							
		Autres titres immobilisés										BD		BE							
		Prêts										BF		BG							
		Autres immobilisations financières*										BH		BI							
TOTAL (II)												BJ		BK		349 901					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements										BL		BM		31 732					
		En cours de production de biens										BN		BO							
		En cours de production de services										BP		BQ							
		Produits intermédiaires et finis										BR		BS							
		Marchandises										BT		BU							
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes										BV		BW							
		Clients et comptes rattachés (3)*										BX		BY		3 500					
		Autres créances (3)										BZ		CA		9 609					
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé										CB		CC							
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)										CD		CE							
Comptes de régularisation	Disponibilités										CF		CG		305 924						
	Charges constatées d'avance (3)*										CH		CI		6 077						
	TOTAL (III)										CJ		CK		3 500						
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)										CW										
	Primes de remboursement des obligations (V)										CM										
	Ecart de conversion actif* (VI)										CN										
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)												CO		911 163		IA		165 309		745 853	
Renvois : (1) Dont droit au bail :												(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an		CR			
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :										Stocks :				Créances :					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AM COMPOSITION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 244)	DA	15 244		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 524		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	299 607		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	130 858		
	Subventions d'investissement	DJ	30 000		
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	477 235	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	158 108		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 536		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	39 602		
	Dettes fiscales et sociales	DY	67 948		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	1 422		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	268 618		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	745 853		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	149 441		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Annexe

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AM COMPOSITION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 745 854 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 130 858 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

 Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	1 524			1 524
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 091			3 091
Immobilisations incorporelles	4 615			4 615
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	255 157			255 157
– Installations générales, agencements aménagements divers	33 713	1 816		35 529
– Matériel de transport	26 582	17 263	3 850	39 995
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 132	1 474		14 606
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	328 584	20 553	3 850	345 286
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	333 199	20 553	3 850	349 902

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		20 553		20 553
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		20 553		20 553
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		3 850		3 850
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		3 850		3 850

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
<i>Éléments achetés</i>	1 524
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	
Total	1 524

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 091			3 091
Immobilisations incorporelles	3 091			3 091
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	54 883	52 507		107 390
– Installations générales, agencements aménagements divers	24 787	2 433		27 220
– Matériel de transport	13 615	5 323	3 850	15 088
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 079	1 941		9 021
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	100 364	62 205	3 850	158 718
ACTIF IMMOBILISE	103 455	62 205	3 850	161 809

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 223 604 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	207 917	207 917	
Autres	9 610	9 610	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 077	6 077	
Total	223 604	223 604	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 15 244,90 Euro décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 15,24 Euro.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 267 082 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	158 109	40 468	117 641	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	39 603	39 603		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	67 949	67 949		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes–Associés et autres dettes</i>	1 422	1 422		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	267 082	149 441	117 641	
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	16 500			
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	67 235			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Honoraires np</i>	5 165
<i>Congés payer</i>	18 360
<i>H.Supplem à payer</i>	693
<i>Primes de bilan cap</i>	3 000
<i>Charges sociales s/congés à payer</i>	5 582
<i>Organisme sociaux à payer</i>	3 662
<i>Charges socia. sur H.supp</i>	204
<i>Charges sociales sur primes prov.</i>	1 245
<i>Charges à payer</i>	840
Total	38 751

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Crédit bail d avance</i>	1 018		
<i>Maintenance, période d avance</i>	1 373		
<i>Assurances, période d avance</i>	672		
<i>Publicité constatée d avance</i>	2 560		
<i>Médecine du travail const.d avance</i>	455		
Total	6 077		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
<i>Ventes de produits finis</i>	1 007 412		1 007 412
<i>Ventes de produits intermédiaires</i>			
<i>Ventes de produits résiduels</i>			
<i>Travaux</i>			
<i>Etudes</i>			
<i>Prestations de services</i>			
<i>Ventes de marchandises</i>			
<i>Produits des activités annexes</i>	2 505		2 505
TOTAL	1 009 917		1 009 917

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 428 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
<i>Factures nettoyages locaux 2018</i>	397	
<i>Remboursement formation continue 2018</i>		136
<i>RFA 2018</i>		1 773
Total	397	1 908

bc

A.M. COMPOSITION
Société par actions simplifiée au capital de 15 244,90 €
Siège social : 5 rue des Compagnons, 51350 CORMONTREUIL
413 027 202 RCS REIMS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 SEPTEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 130.858,40 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	130.858,40 €
Allocation d'un dividende net de 80 € à chacune des 1.000 actions composant le capital social, soit	- 80.000,00 €
Solde	50.858,40 €
au compte « autres réserves »	

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans le délai légal.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80.000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Acte de décisions unanimes du 26 septembre 2016

Distribution de réserves de 24.000 €
Éligibles à la réfaction de 40 % : 24.000 €

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

40.000 €, soit 40 € par titre
dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 6.000 €
dividendes non éligibles à la réfaction de 40 % : 34.000 €

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

80.000 €, soit 80 € par titre
dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 12.000 €
dividendes non éligibles à la réfaction de 40 % : 68.000 €

Exercice clos le 31 décembre 2018 :

80.000 €, soit 80 € par titre
dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 12.000 €
dividendes non éligibles à la réfaction de 40 % : 68.000 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 septembre 2020

Vote pour 1.000 Vote contre Abstentions

Résolution Adoptée - Repoussée

Certifié conforme La Présidente

